



PROGRAMME PARTENARIAL CADRE 2021-2023



LE SCÉNARIO DE TRAVAIL « RE-SOURCES »

TRANSITIONS & MUTATIONS



SOMMAIRE

PAGE 3

LE PRÉAMBULE

LE MOT DU PRÉSIDENT	3
TOPOS - AGENCE D'URBANISME DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS	4

1

PAGE 6

TRANSITIONS & MUTATIONS

LES DÉFIS RETENUS	7
LES ORIENTATIONS 2021-2023	8
Une ambition commune au service des territoires de l'Orléanais	8
Le scénario de travail « RE-source »	9
UN SOCLE ET QUATRE AXES STRATÉGIQUES	10
Le socle	10
La frise des projets	11
Axe 1 : Promouvoir l'inter-territorialité	12
Axe 2 : Faire éco-système(s)	14
Axe 3 : Penser l'évolution modes de vie / habiter	16
Axe 4 : (A)ménager notre environnement	18

2

PAGE 20

METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME PARTENARIAL

NOS MEMBRES PARTENAIRES	21
NOS ENGAGEMENTS POUR LE PROGRAMME 2021-2023	22
CADRE D'INTERVENTION DE TOPOS	24
QUELQUES REPÈRES	26



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : G. DUVALLET.

CONCEPTION GRAPHIQUE : K. LIAUKOVA.

Date de publication : SEPTEMBRE 2021.

Impression : Imprimerie MAG

LE MOT DU PRÉSIDENT



Monsieur Jean-Vincent VALLIÈS

Président de TOPOS, Maire de Chécy,
Vice-Président d'Orléans Métropole en charge
de l'Aménagement durable du territoire,
planification urbaine et stratégie foncière

La crise sanitaire et le premier confinement de mars 2020 ont donné un coup d'arrêt à toute vie urbaine, sociale, économique. Aux sorties de ces confinements, s'est posée la question de la vie d'après et les changements, évolutions qui sont souvent autant souhaités que redoutés.

La vulnérabilité de nos modes de vie s'est révélée, avec toute la complexité de ce qui les compose. Nous nous interrogeons sur leur diversité et les nouvelles attentes sociétales. La complémentarité et l'interdépendance des territoires peuvent être sources de résilience. Pour cela, il nous faut partager.

« LA VRAIE NOUVEAUTÉ NAÎT TOUJOURS DANS LE RETOUR AUX SOURCES »

Edgar Morin, philosophe

Il nous faut réfléchir à l'évolution complexe des politiques publiques en s'appuyant sur des retours d'expériences et des échanges pour nous amener à une compréhension individuelle et collective de ces dynamiques. Les territoires de l'Orléanais possèdent de multiples ressources à mobiliser pour engager ce futur serein, en transition.

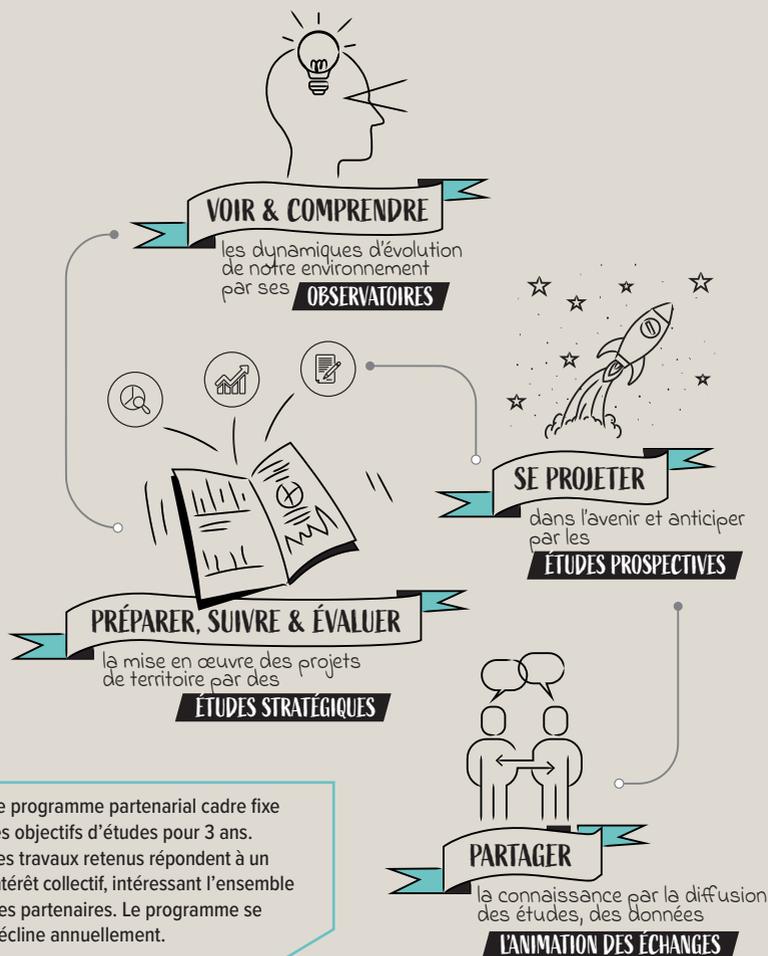
Les intentions posées dans ce programme partenarial visent à cerner les contours des transitions à l'œuvre, qu'elles soient environnementale, sociétale ou économique ; à identifier les facultés d'adaptation et de ressorts des territoires. Les mutations engagées sont à comprendre pour se remettre en cause, se réinventer et envisager un avenir choisi et durable.

Je souhaite que l'agence d'urbanisme soit ce lieu permettant de développer les relations partenariales et interterritoriales. Ce lieu, où chacun participe à éclairer la trajectoire des Transitions & Mutations, se « confronte » aux analyses posées, émet des propositions de scénarios pour des lendemains plus résilients.

C'est grâce à votre participation que nous réussirons ce programme et que nous poserons ensemble des conclusions inspirantes pour le devenir de nos territoires.

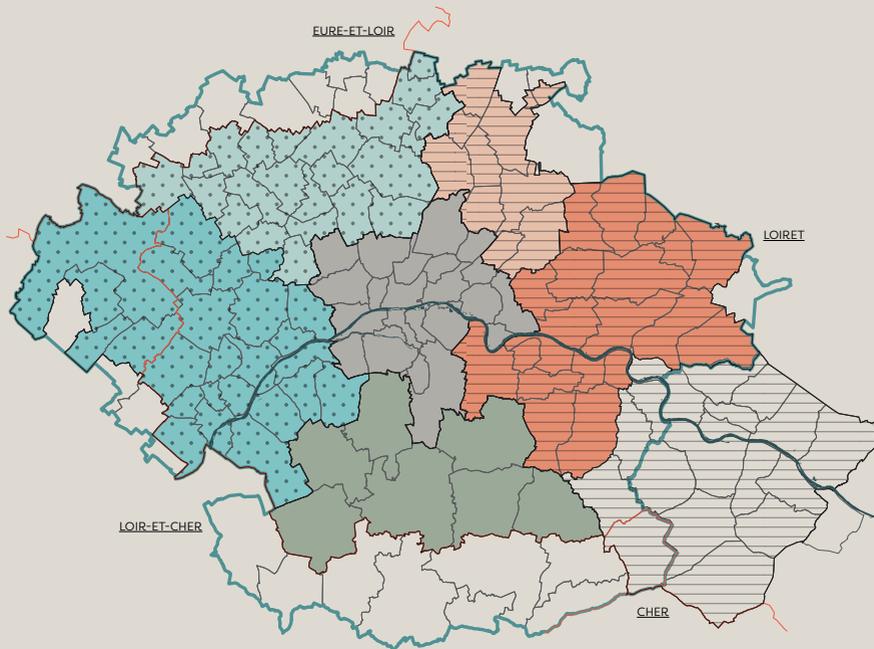
TOPOS - AGENCE D'URBANISME DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

TOPOS est une association réunissant divers acteurs des Territoires de l'Orléanais, élus du territoire et partenaires institutionnels. Elle exerce une mission d'intérêt général au bénéfice de ses membres.



Le programme partenarial cadre fixe les objectifs d'études pour 3 ans. Les travaux retenus répondent à un intérêt collectif, intéressant l'ensemble des partenaires. Le programme se décline annuellement.

MEMBRES PARTENAIRES ET PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION





L'après-crise du Covid-19, n'est pas encore là ! La crise sanitaire perdure et marque profondément la société. De fortes évolutions dans l'organisation spatiale, sociale, économique de nos territoires sont pressenties.

Elles engendrent de nouvelles attentes sociétales (télétravail, proximité, cadre de vie, circuits courts, logements, ...). Le plan de relance présente de nouvelles capacités financières (CRTE, programme Petites villes de demain). La question écologique transcende les sujets (nature en ville, artificialisation, îlot de chaleur / fraîcheur, économie circulaire, ...)

L'expérimentation prend place rapidement (urbanisme tactique, mobilité douce, télétravail, tiers lieux, ...). Ces perspectives suscitent dans nos rôles respectifs d'acteurs des politiques publiques parfois autant de perplexité que d'enthousiasme.

La transition, c'est le passage d'un point à un autre, lent et graduel, maîtrisé. La mutation est un changement de paradigme, une conversion, une évolution profonde dont la maîtrise paraît plus aléatoire. Les deux modes d'évolution ne s'opposent pas, pour autant ils supposent des changements des vitesses, des anticipations qui diffèrent. La crise sanitaire est une phase d'accélération d'une transition inéluctable. Elle produit des mutations. Entre les préoccupations d'avant crise, les évolutions pressenties, souhaitées,...

les conséquences des transitions et mutations à l'œuvre sont à anticiper (Prospective), identifier et suivre (Observation), accompagner (Stratégie) et territorialiser sur les territoires de l'Orléanais.

Après une large concertation de ses membres, l'agence a proposé aux élus du territoire de construire un récit territorial sur 3 ans mettant en résonance ces dynamiques à l'œuvre.

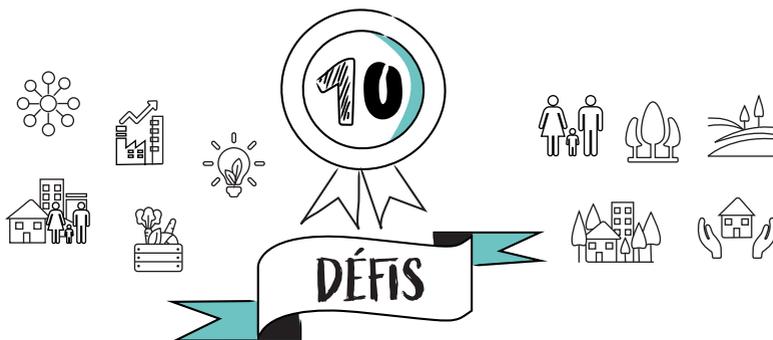
Les Transitions & les Mutations transforment la gestion de nos sources, de nos ressources et des stratégies du Re-

LES DIX DÉFIS RETENUS

Les étapes de concertation pour la construction du programme triennal ont dégagé plusieurs enjeux. Ils sont qualifiés de « défis » pour marquer un impératif : besoins de réponses. Ils nécessiteront la construction de connaissances et d'échanges pour appréhender la dynamique des territoires.

LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION COLLECTIVE :

- un forum avec les nouveaux élus en novembre 2020 ;
- 2 ateliers de travail avec le bureau, une consultation du Conseil d'Administration ;
- des échanges avec les services d'Orléans Métropole et des EPCI / PETR membres ;
- des échanges avec les élus des collectivités et partenaires institutionnels.



1. Faire face au changement climatique
2. Produire et consommer autrement
3. Se préparer à des évolutions économiques
4. Répondre aux nouvelles attentes des modes de vie
5. Anticiper de nouveaux modes d'habiter
6. Promouvoir un habitat accessible à tous
7. Réduire les facteurs de pauvreté
8. Préserver un cadre de vie agréable
9. Assurer la présence de la nature en ville
10. Concilier l'équilibre habitat / économie / environnement

LES ORIENTATIONS 2021-2023

UNE AMBITION COMMUNE AU SERVICE DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Le programme engagé vient apporter un fil rouge de productions d'études : **Transitions & Mutations**. Il se situe dans le prolongement du programme partenarial 2018-2020 et ouvre de nouveaux champs de réflexion.

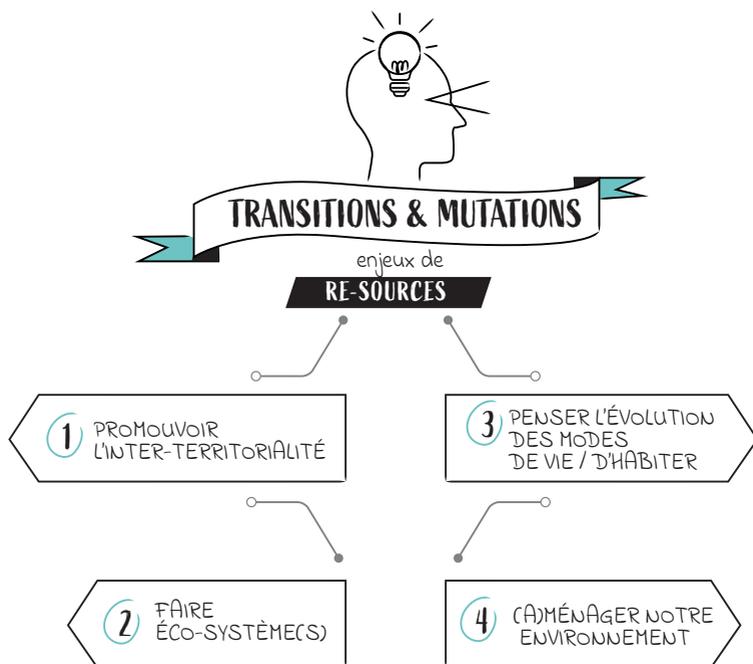
Ce fil rouge est un fil de narration. Il relie et engage les études que TOPOS développera sur 3 ans avec ses partenaires. C'est un angle d'analyse spécifique qui oriente tout ou partie du développement des études.

Il répond aux questions de l'identification, de l'anticipation et de la maîtrise des Transitions & Mutations :

- il fixe le sens de l'action de l'agence dans son environnement;

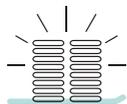
- il légitime l'agence sur un questionnement;
- il est source de cohésion partenariale;
- il apporte de la cohérence et de la transversalité dans les études;
- il construit une réflexion qui s'alimente dans le temps;
- il est source de projet commun en formulant un point de vue collectif.

Le programme partenarial s'inscrit ainsi selon les 4 axes suivants (le fil rouge) :



LE SCÉNARIO DE TRAVAIL « RE-SOURCES »

Pour préciser le fil rouge du programme partenarial sur les Transitions & Mutations, l'agence et ses partenaires ont retenu un scénario de travail qui oriente les travaux selon trois focales de lecture sur les enjeux de la « RE-source ».



LES RESSOURCES

Elles concernent autant le socle de connaissances développé sur les territoires de l'Orléanais (Observatoires et Data) que les forces du Territoire (Ressources économiques, humaines et environnementales).



LES SOURCES

Elles recouvrent les études co-produites avec les partenaires à partir d'échanges, débats, analyses...



LES STRATÉGIES DU RE-

Elles présentent les actions des politiques publiques : RENouvellement urbain, REHabilitation, Éviter-REduire-Compenser, RENaturation...

Les membres de TOPOS ont formulé des attentes de connaissances et de partages d'informations relatives aux défis portés par les enjeux des Transitions & Mutations.

Le présent programme partenarial cadre a été validé à l'unanimité par l'assemblée générale du 1^{er} juillet 2021. Il positionne l'agence comme structure d'ingénierie locale fédérant des acteurs sur les enjeux des Transitions & Mutations à l'œuvre sur les Territoires de l'Orléanais.

UN SOCLE ET QUATRE AXES STRATÉGIQUES

LE SOCLE

Le programme repose d'abord sur un socle de connaissances et d'analyses transversales à poursuivre, à la suite du programme 2018-2020 et constitue des fondamentaux.

Ce socle ouvre la capacité d'engager des études spécifiques qui sont proposées dans chaque axe stratégique du programme triennal.

Il repose principalement sur la mise à jour de la data, l'animation et la gouvernance des observatoires. Il tire un premier niveau d'analyse, souvent centré sur une thématique de politique publique.

AXES	ÉTUDES
Inter-territorialités	Animer les travaux des instances de l'agence
	Observatoire de l'occupation du sol - mise à jour 2020
	Caractérisation de l'attractivité des territoires de l'Orléanais
	Animation/gouvernance de l'observatoire de la mobilité durable
	Animation/gouvernance et mise en œuvre de l'observatoire des paysages
	Mise à jour des données équipements et finalisation du recensement pour les territoires de l'Orléanais
	Observatoire de l'offre de santé : partir des déterminants de la santé
	Suivi des effets de la démarche nationale Petites villes de demain dans les territoires de l'Orléanais
	Descriptif des ressources de données disponibles à l'agence
	Développement de la communication des travaux sur les données
	Gestion, mise à jour et développement des bases de données
Faire Éco-Système(s)	Animation/gouvernance de l'observatoire économique et de ses composantes
	Observatoire foncier économique : localisations, marchés et potentiels
Modes d'habiter/modes de vie	Observation des évolutions de la production du logement
	Observation des copropriétés, dégradées et/ou fragiles
	Observation des évolutions de la production de logements pour les étudiants
(A)ménager notre environnement	Observatoire foncier : comprendre les ingrédients des stratégies foncières
	Repérer les fragilités des populations, particulièrement face aux transitions
	Animation/gouvernance de l'observatoire de l'environnement

LA FRISE DES PROJETS

Un planning prévisionnel présente la répartition des études dans le temps entre 2021 et 2023, par axe. Il permet de lisser dans un ordre logique l'emboîtement des études. Il tient compte des moyens humains de l'équipe pour assurer ces études.

Le programme partenarial triennal s'accompagne d'un programme annuel visant à préciser avec les partenaires le contenu de chaque étude. Il est voté chaque année par le conseil d'administration et soumis à l'assemblée générale.

Des arbitrages peuvent ainsi venir amender le programme triennal à la marge. Il fait l'objet d'une concertation préalable avec l'ensemble des membres.





PROMOUVOIR L'INTER-TERRITORIALITÉ

Le processus de métropolisation de la métropole orléanaise, l'urgence climatique et la nécessaire préparation à la résilience des territoires, induisent des besoins de coopération interterritoriale au niveau local. L'organisation territoriale des collectivités ne conduit pas à la prise en compte de certaines dynamiques à l'œuvre qui dépassent les frontières administratives.

ENJEUX

La collaboration inter-territoriale favorise la prise en compte de ces phénomènes émergents, communs à tous, et l'analyse des rapports entre les collectivités. Elle épargne le débat sur la définition d'un périmètre idéal. Entre espace urbain et rural, les habitants du territoire partagent un même espace de vie. Il est attendu de le caractériser afin de décliner des politiques locales suffisamment avisées des enjeux de ce système global. Depuis 2016, TOPOS se voit conforté dans son rôle d'animation auprès des collectivités des territoires de l'Orléanais.

La coopération à l'échelle des territoires de l'Orléanais est récente. Les établissements de coopération intercommunale ainsi que les Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux ont adhéré à l'agence. Ils ont émis le besoin de se reconnaître comme une identité à part entière et de construire ensemble la vision d'un avenir commun désirable et attractif.

OBJECTIFS

L'agence d'urbanisme poursuivra son action, alignée au socle de travail qui définit ses missions en y précisant certains points, issus des réflexions collectives :

- Être un espace de dialogue et d'échanges dans le respect de l'identité de chacun des territoires en s'appuyant sur leur projet de territoire.
- Révéler les interdépendances, les facteurs de richesses collectives, de solidarité et de réciprocité entre les territoires, et construire le récit d'une identité commune.
- Aider les collectivités à développer la connaissance de leur territoire et des territoires limitrophes.
- Rechercher et valoriser les équilibres entre les territoires.

Elle proposera des analyses décroissées des limites institutionnelles. Les études s'adapteront aux échelles les plus pertinentes et privilégieront les approches multi scalaires. Elle se positionnera en outil de dialogue de l'inter-territorialité auprès des collectivités et partenaires, en tiers de confiance.



RE-SOURCES	ÉTUDES
Ressource	Évolution de la gouvernance et du financement de l'agence
	Mutualisation et complémentarité dans l'ingénierie territoriale
	Portrait des territoires de l'Orléanais
	Préfiguration d'un Schéma d'Aménagement Economique d'Orléans Métropole
	Les chiffres clés de la mobilité
	Occupation du Sol : fiches communales, intercommunales, SCoT et InterSCoT
	Identification des espaces végétalisés par strate à l'échelle des territoires de l'Orléanais
Source	Caractérisation des paysages des territoires de l'Orléanais
	Identification des enjeux futurs et des espaces de projets possibles par quadrant géographique des territoires de l'Orléanais
	Indicateurs de suivi des effets des SCoT des territoires de l'Orléanais
	Indicateurs de suivi des effets du SCoT d'Orléans Métropole
	Mise à jour des indicateurs du projet métropolitain d'Orléans Métropole (enjeux de transition)
	Occupation du Sol : synthèse des caractéristiques des territoires de l'Orléanais
	Définition du bassin de mobilité
Mise à jour de l'étude mobilité dans l'InterSCoT réalisée en 2016	
Stratégie du Re	Mise en perspective des territoires ligériens entre eux et vis-à-vis d'autres échelles de territoires
	Localisation des enjeux de Trame Verte et Bleue des territoires de l'Orléanais

PROJETS DE TERRITOIRE ET SCoT

SCoT et InterSCoT : Le programme triennal 2018-2021 a développé une relation de confiance entre TOPOS et les structures porteuses de SCoT sur les territoires de l'Orléanais. Quatre SCoT se sont élaborés depuis 2014 : SCoT approuvés (SCoT Orléans Métropole en mai 2019, SCoT Forêt d'Orléans Loire Sologne en mars 2020, SCoT de la communauté de communes des Portes de Sologne en avril 2021), SCoT arrêté en octobre 2019 (PETR Loire Beauce, nouvelle réflexion sur le PADD engagé en 2021).

LE PLAN DE RELANCE : CRTE

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le Gouvernement a souhaité proposer aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le contrat de relance et de transition écologique. Localement, les structures porteuses de SCoT se sont vues confier le pilotage de la définition de ces contrats. Le besoin d'accompagnement en ingénierie locale a été discuté, avec TOPOS et d'autres structures locales, fédérées notamment autour de Cap Loiret.

PETITES VILLE DE DEMAIN

Le préfet, représentant local de l'ANCT a proposé à TOPOS d'intégrer le groupe d'acteurs de l'ingénierie locale en vue de l'accompagnement des programmes de l'Etat. Le programme, Petites villes de demain, vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Meung-sur-Loire, Beaugency, Patay, Neuville-aux-Bois, Châteauneuf-sur-Loire et la Ferté-Saint-Aubin ont été retenus dans ce programme.



FAIRE ÉCO-SYSTÈME(S)

Dans un contexte de transition écologique et de crise sanitaire, la construction d'un développement économique plus durable et la recherche de résilience dans nos modes de production, de consommation ou encore de travail interrogent les partenaires.

ENJEUX

Identité économique, évolution des modes de travail, développement des tiers-lieux, devenir de l'immobilier de bureau, potentiel de densification des parcs d'activités, économie de la ressource foncière, circuits-courts, devenir des commerces, enjeux de la proximité, dynamisme et vitalité des centralités, place du e-commerce, de la logistique urbaine induite, local vs global, ...

L'économie de demain est sondée de toute part. La société intègre la notion d'empreinte écologique et celle de la mutation qui est engendrée face à la fragilité de la mondialisation. Le local se saisit de son impact dans ces systèmes. Il souhaite investir les relations qu'entretient l'économie avec les modes de vie souhaitée : se déplacer, habiter, travailler, ... faire société avec un système économique plus durable !

TOPOS, de part sa capacité à poser un regard transversal sur ces dynamiques territoriales, est en capacité de poser ces enjeux. L'agence incite au débat et porte un regard co-construit, support de réflexions à la mise en œuvre de politiques publiques.

OBJECTIFS

Les travaux de l'agence seront alors centrés sur une approche économique. Ils interviendront, sur plusieurs échelles de lecture, au sein des territoires de l'Orléanais, mais également en relation avec les autres territoires. TOPOS analysera par exemple les caractéristiques des parcs d'activités, l'évolution de l'immobilier d'entreprise, le télétravail, l'activité logistique...

- Définir les spécificités économiques des territoires de l'Orléanais
- Situer les territoires de l'Orléanais dans leur environnement économique
- Analyser les évolutions des outils de travail pour une offre résiliente

Ces travaux exigent des partenariats avec les structures qui fédèrent les acteurs économiques et font la promotion du territoire. La construction de la gouvernance assurant le suivi et la participation aux observatoires et aux études sera une étape clef.



RE-SOURCES	ÉTUDES
Ressource	Réalisation d'un Atlas des zones d'activité économique
	État des lieux sur le marché foncier économique
	Accompagnement d'Orléans Métropole sur la réalisation de la charte agricole (enjeux de stratégie foncière)
Stratégie du Re	Cycles d'études sur l'économie circulaire dans les territoires de l'Orléanais
	Cycles d'études prospectives sur les enjeux de l'évolution de l'activité logistique dans les territoires de l'Orléanais
	Immobilier tertiaire : foncier, recyclage, évolution face au télétravail

HORIZONS MÉTROPOLITAINS

Orléans Métropole s'est doté d'un projet métropolitain en 2018. Au début de ce mandat, elle a engagé une réflexion et concertation importantes sur les enjeux de la transition écologique avec les Assises de la transition. Un plan d'action a été retenu pour accélérer le mouvement en faveur de la transition écologique sur le territoire. L'étude de TOPOS « Horizons métropolitains » présente une première série d'indicateurs. Il a amené les partenaires à réfléchir sur la notion et les valeurs de l'attractivité en rapport avec un processus de métropolisation. L'intégration des questions de transition réoriente le suivi du projet métropolitain. De nouveaux indicateurs seront intégrés et d'autres déjà construits seront mis en avant. Ils permettront d'apprécier, la capacité du projet métropolitain à répondre à ce nouveau contexte, et aux nouvelles exigences fixées en matière de transition écologique.

PROSPECTIVE LOGISTIQUE

La logistique est une activité économique structurante pour les territoires de l'Orléanais. Leur positionnement géographique et leur desserte par les réseaux routiers en ont favorisé les implantations. Cependant, la faible valeur ajoutée de l'activité, sa consommation de surfaces agricoles, les modes de transports qu'elle favorise questionnent dans un monde en transition écologique. Une réflexion globale associant les spécialistes économiques du transport sera réalisée pour porter le regard sur les atouts du territoire dans une stratégie de changement.



PENSER L'ÉVOLUTION MODES DE VIE / D'HABITER

Les conséquences de la crise écologique et climatique sont déjà perceptibles au quotidien. Elles ont exacerbé des besoins et des attentes face à l'évolution accélérée des modes de consommation, de travail... Quelles seront leurs influences sur les attentes des populations en matière d'habitat ?

ENJEUX

Quelles réponses apporteront les acteurs de l'immobilier dans un contexte de sobriété foncière, de la stratégie du RE- avec la REnovation énergétique, la REhabilitation, le REnouveaulement urbain et les besoins de densification et de nature en ville ? Quelle adéquation avec le parc de logements existant, sa capacité à évoluer ?

Habiter un territoire est une histoire que chacun construit personnellement, à sa manière et avec ses valeurs, ses moyens et ses projections. S'attacher à l'appréhender dans sa pluralité renvoie au besoin d'analyse des populations présentes, leurs attentes face à un environnement urbain qui se transforme avec une forte inertie.

TOPOS, en accompagnant les collectivités dans le suivi et l'évaluation de politiques publiques (PLH, PDU, SCoT), invite au regard rétrospectif pour analyser, comprendre et saisir les enjeux de demain.

OBJECTIFS

Les études projetées sur cet axe stratégique s'attacheront à répondre au besoin de concilier l'offre de logements neufs et anciens avec les besoins et nouvelles attentes des populations en matière d'habitat :

- Identifier les besoins des populations (spécifiques : étudiants, personnes âgées).
- Caractériser un aménagement du « care » et du « bien être ».
- Appréhender les capacités d'évolution et de gestion du patrimoine (bâti et foncier).

RE-SOURCES	ÉTUDES
Ressource	Diagnostic sur les copropriétés, localisation, occupation, besoins (dispositif VOC)
	Diagnostic sur le logement étudiant, localisation, occupation, besoins
	Édition d'une nouvelle version des chiffres clés du logement par commune et EPCI
Source	Cycles d'études sur les enjeux du vieillissement de la population des territoires de l'Orléanais
	Réflexions prospectives sur les enjeux de l'accueil des étudiants, équipements, logements, formations...
	Travaux complémentaires aux PLH4 issus des fiches actions du PLH4
Stratégie du Re	Élaboration du PLH4 : Diagnostic et programmation du logement
	Diagnostic sur la vacance dans le logement

L'OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT ÉTUDIANT (OTLE) : OBSERVER LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS SUR LA MÉTROPOLE

Sur la métropole orléanaise, 43 % des étudiants vivent encore chez leurs parents. Mais où logent les 10 000 autres étudiants ? Face à une population étudiante grandissante, passant de 13 900 en 2013 à 18 600 en 2019, Orléans Métropole a souhaité se doter d'un observatoire territorial du logement étudiant (OTLE). Il vise à définir, à partir d'un état des lieux partagé, des orientations qui répondent aux nouveaux besoins de logements des étudiants sur la métropole.

DISPOSITIF VEILLE ET OBSERVATION DES COPROPRIÉTÉS (VOC) : MIEUX CONNAÎTRE LE PATRIMOINE BÂTI PRIVÉ

En aide au pilotage en amont des politiques d'intervention et d'accompagnement des copropriétés, Orléans Métropole sollicite Topos pour mettre en place un Observatoire des copropriétés. Construit à partir du dispositif Veille et Observation des Copropriétés (VOC) soutenu par l'Anah, cet observatoire identifiera dans un premier temps les copropriétés potentiellement fragiles sur le territoire métropolitain.



(A)MÉNAGER NOTRE ENVIRONNEMENT

Entre Ménager son environnement naturel ou de nature et poursuivre l'Aménagement des espaces urbains, des mobilités, des territoires, un certain équilibre est aujourd'hui attendu. De nouvelles règles s'appliquent (Zéro Artificialisation Nette) et de nouveaux modes de faire sont à tester.

ENJEUX

Le contexte actuel de réchauffement climatique et d'érosion de la biodiversité pousse les villes à reconsidérer la place de la nature dans leur aménagement. « La nature en ville » n'est plus seulement un agrément ou un mode de gestion des espaces délaissés. Elle devient un invariant de la construction du cadre de vie, un auxiliaire de vie dont il faut mesurer les besoins !

Les attentions également formulées par la population sur la qualité de vie, le bien-être, la proximité à « la nature » requièrent de concilier la qualité des paysages, la biodiversité, la gestion des interfaces entre nature et urbanité. Equilibre et cohérence se conjuguent pour un développement durable des territoires.

Topos accompagne les membres de l'agence pour interroger leurs actions, se projeter avec de nouveaux paradigmes. Ils sont le fruit des échanges et des réflexions autour de la préoccupation grandissante de l'impact écologique du développement sur notre environnement quotidien.

OBJECTIFS

TOPOS a fortement investi sur le précédent programme triennal dans la caractérisation des espaces des territoires avec l'analyse de l'occupation du sol. Elle alimentera la connaissance de notre environnement, des expériences d'aménagements, pour qu'espaces privés et publics participent à la valorisation des besoins de nature en ville et de la biodiversité en général. Cet équilibre doit se trouver entre développement des territoires et respects des besoins de « la nature » et « de nature ».

- Identifier les besoins des populations (spécifiques : étudiants, personnes âgées)
- Identifier la présence et les bienfaits de la nature comme facteurs de résilience au changement climatique
- Anticiper les effets de la cohabitation entre les différents usages



RE-SOURCES		ÉTUDES	
Ressource	Construction d'une procédure / outil sur le potentiel foncier aux échelles communale et intercommunale		
	Les effets du télétravail sur la qualité de l'air (collaboration avec Lig'Air)		
Source	Exploitation des données accidentologie, en particulier liées aux évolutions des pratiques de mobilités		
	Enjeux d'aménagement dans les espaces de jonction entre urbain / agriculture / nature		
Stratégie du Re	Cycles d'études sur l'urbanisme stratégique, les aménagements transitoires, les occupations temporaires		
	Synthèse et mise en perspective du zéro artificialisation nette		
	Méthodologie d'identification des îlots de chaleurs / fraîcheurs		
	Modalités d'intégration de la nature dans les aménagements économiques et résidentiels		
	Accompagnement et expertise auprès d'Orléans Métropole pour ses assises de la transition		
	Identification des populations fragiles, particulièrement dans les processus de transition		
	Exploitations de données en préparation des commissions intercommunales d'attribution		
	Perméabilité Urbaine pour les Modes Actifs (PUMA) : localiser des aménagements possibles favorisant les déplacements de proximité		

TENDRE VERS LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN) EN 2040

Au moment où ce programme triennal se dessine, la loi Climat et Résilience n'est pas promulguée. Comment investir cette question du ZAN ? Définition, méthode de calcul et projets de territoire seront à confronter collectivement pour engager une véritable dynamique positive vers la sobriété foncière.

LA SÉQUENCE ÉVITER-RÉDUIRE-COMPENSER FACE AUX BESOINS DE DÉVELOPPEMENT

Introduite en 1976 dans le code de l'environnement, la séquence ERC visait à stopper l'érosion de la biodiversité, ou du moins proposer une démarche soutenable du développement. Plus que jamais d'actualité, elle s'analyse comme un levier essentiel de la démarche ZAN.

2.

METTRE EN OEUVRE LE PROGRAMME



NOS MEMBRES PARTENAIRES

↳ PETR, EPCI, COLLECTIVITÉS ADHÉRENTS DE TOPOS

La fonction de l'agence se repose sur une gouvernance composées d'élus (*Président : Jean-Vincent VALLIÈS*), issus des collectivités des Territoires de l'Orléanais, de l'État et de partenaires publics.



NOS ENGAGEMENTS POUR LE PROGRAMME 2021-2023

La réussite du programme partenarial tient sur des hypothèses, garantissant le bon positionnement de l'agence, son fonctionnement, ses relations partenariales.



› S'INSCRIRE DANS LES PROJETS DES TERRITOIRES AVEC LES ACTEURS DE L'INGÉNIERIE LOCALE

- Élargir la complémentarité avec les autres structures d'ingénierie (agences d'urbanismes, Cap Loiret, ...) et fournisseurs de données
- Être acteur dans la préparation et la mise en œuvre des programmes de relance (PVD) par la contractualisation (CRTE, ...) et répondre dans le cadre du programme de travail aux Appels à Manifestation d'Intérêts (AMI)
- Adapter son périmètre d'études aux enjeux du territoire en proposant des analyses multiscalaires



› CADRER LE PARTENARIAT AVEC LES MEMBRES DE L'AGENCE LOCALE

- Ancrer la relation partenariale avec les nouveaux membres (investissement par la preuve)
- Amplifier le portage politique des grands dossiers par des représentants élus de l'agence au sein des groupes de travail, animation, communication
- Conventionner avec les partenaires pour acter leur adhésion au programme partenarial et cibler leurs intérêts particuliers
- Ouvrir la gouvernance aux nouveaux membres





CADRE DE L'INTERVENTION DE TOPOS

Dans le cadre de ses statuts, TOPOS a vocation à intervenir plus particulièrement dans les domaines de l'aménagement du territoire et au sens large de l'urbanisme.



QUELLES SONT LES MISSIONS DE TOPOS ?

Outil d'aide à la décision publique, l'agence intervient en appui technique, auprès des élus, services de collectivités et des bureaux d'étude :

- Elle constitue un centre interdisciplinaire de ressources, d'expertises, d'études, de recherches, de conseils et capitalise dans le temps du savoir, en faisant preuve de rigueur scientifique.
- Elle met à disposition des moyens d'observations et d'évaluation, des éléments de connaissances, d'objectivation et de diagnostic, en permettant notamment de disposer d'indicateurs clés.
- Elle propose des études stratégiques, en animant la réflexion et facilitant le débat.
- Elle s'engage sur des approches d'anticipation, et de ce fait, a un devoir d'interpellation.



AVEC QUELLES MÉTHODES ET OUTILS?

TOPOS s'appuie sur 3 orientations de travail, formulées en 2016, qui fondent son action au quotidien :

- **Observer :**
 - les observatoires thématiques,
 - les outils;
- **Étudier et investir la prospective :**
 - les études stratégiques,
 - le suivi/évolution des politiques publiques,
 - l'accompagnement à l'élaboration et au suivi de documents de planification inter-territoriaux,
 - les études de prospective thématique,
 - les études de prospective territoriale;
- **Mettre en mouvement les forces de réflexions :**
 - animer en développant des outils appropriés,
 - développer les axes de communication mis en place.



AVEC QUELS RÉSEAUX D'ACTEURS ?

TOPOS collabore dans trois dimensions :

- **en collaboration horizontale :** entre collectivités de même rang partageant le même territoire;
- **en collaboration verticale :** entre collectivités d'échelon différents : région, département, EPCI, villes;
- **entre outils/structures d'ingénierie publique** qui se complètent dans la chaîne de valeur.



QUELQUES REPÈRES

UN POSITIONNEMENT ORIGINAL AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS

Les agences d'urbanisme sont définies juridiquement par l'**Article L132-6 du Code de l'urbanisme** : *Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire, des organismes de réflexions, d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés «agences d'urbanisme». Ces agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour mission de :*

- suivre les évolutions urbaines et développer l'observation territoriale,
- participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux,
- préparer les projets d'agglomération, métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques,
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable, la qualité paysagère et urbaine,
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines.



LA CONDUITE EN COMMUN DE MISSIONS D'INTÉRÊT COLLECTIF

La loi, en créant les agences d'urbanisme, a pour objectif d'harmoniser les politiques publiques.

Ces agences fournissent ainsi un cadre commun pour la réalisation d'études et la conduite de certaines missions par des collectivités publiques compétentes :

- l'observation et l'analyse des évolutions urbaines ;
- la contribution à la définition des politiques d'aménagement et de développement, - la préparation des projets d'agglomération, métropolitains et territoriaux ;
- la définition des politiques d'aménagement et de développement, ainsi que l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les Schémas de Cohérence Territoriale et les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux.



LES PRINCIPES GÉNÉRAUX D'INTERVENTION

Ces principes sont décrits dans la note technique de l'État et s'applique à l'ensemble des agences du réseau de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanismes (50 agences en France et Territoires d'outre-mer).

Note technique du 30 avril 2015 relative aux agences d'urbanisme : conditions de fonctionnement, modalités de financement et rôle des services de l'État.



LE PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITÉS

Dans chaque agence, le programme partenarial est élaboré en associant l'ensemble des membres qui peuvent en utiliser les résultats. Ce programme répond à des enjeux intéressant directement ou indirectement l'ensemble des adhérents et à des besoins de connaissances partagées.

Il peut être élaboré pour une durée de trois ans et peut s'intégrer dans un projet d'agence. Les missions conduites en commun, noyau dur de l'activité de l'agence, justifient l'octroi de subventions de la part de l'État en accompagnement de celles accordées par chacune des autres collectivités et organismes publics membres.



www.topos-urba.org

TOPOS
AGENCE D'URBANISME
DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS
6 bis Avenue Jean Zay
« Le Millénium »
45000 ORLÉANS
Tél . : 02 38 78 76 76
Mail : agence.urbanisme@topos-urba.org



PROGRAMME PARTENARIAL CADRE 2021-2023

topos PROSPECTIVE OBSERVATION STRATÉGIE
AGENCE
D'URBANISME
TERRITOIRES
DE L'ORLÉANAIS